

# AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique à l'espace Albert Raphaël le :

**MARDI 19 JUILLET 2022 à 18 H 30**

## **Ordre du jour :**

0. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 1<sup>er</sup> juin 2022.

## **FINANCES**

1. Modalité de remboursement communal partiel des titres de transports scolaires des élémentaires.
2. Colonies de vacances, séjours sportifs et culturels de l'Odel Var : Participations communales.
3. Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et distribution d'électricité.
4. Instauration du principe de la redevance règlementée pour chantiers provisoires.
5. Association du « Cercle du Littoral » demande de subvention exceptionnelle.
6. Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA) – Demande de subvention.
7. Aménagement de la plage de Pampelonne – Avenant n°4 au marché de travaux n°18.2690 du lot 2 : « aménagements extérieurs ».
8. Budget annexe parkings : vote des tarifs de stationnement au quartier de Pampelonne.
9. Budget commune ; vote des redevances de stationnement payant par horodatage quartier de l'Escalet.
10. Vote des taxes, redevances et droits divers des services communaux pour 2022.
11. Budget principal commune : décision modificative n° 1.
12. Budget annexe parking : Décision modificative n°1.

## **CONVENTIONS**

13. Eco-hameau des « Combes Jauffret » - Rédaction du plan de gestion des terrains compensatoires : Convention cadre 2022-2023 de partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## **ENFANCE-JEUNESSE**

14. Service enfance-jeunesse : mise en place d'un projet éducatif de Territoire (PEDT).

## **RESSOURCES HUMAINES**

15. Modification de la délibération portant mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et complément indemnitaire annuel).
16. Modification de la délibération portant régime indemnitaire des cadres d'emplois de la filière de la police municipale.

## **INFORMATION**

17. Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez : rapport d'activité 2021.
18. Tableau relatif aux contrats et marchés pris dans le cadre de la délégation générale du Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT.

Le Maire,

Affiché le

Roland BRUNO.